Économie et Mission Lasallienne : vers une administration durable

L'un des plus grands défis de la Mission Éducative Lasallienne consiste à adopter « une vision de l'administatrion durable qui dépasse la perspective exclusivement financière et favorise **des décisions transparentes, prudentes et orientées vers le bien de l'institution, la mission religieuse et la pérennité des établissements** ». C'est ce qu'affirme le Frère Sergio Leal, Économe général des Frères des Écoles Chrétiennes, dans un article récent publié dans la *Revue CLAR n° 3 de 2026*, de la Confédération Latino-Américaine et Caribéenne des Religieux et Religieuses, consacré aux biens, à leur gestion et au vœu de pauvreté dans la vie religieuse.

En effet, la mission des organisations religieuses de l'Église catholique et, dans notre cas, la Mission Éducative Lasallienne, subit actuellement **les conséquences de la diminution des dons et de la baisse des inscriptions dans les établissements éducatifs**, ainsi que de « l'augmentation des coûts liés au fonctionnement, à l'entretien et à la conservation des maisons religieuses, des établissements éducatifs et des autres biens patrimoniaux », comme le précise le Frère Sergio. À cela s'ajoutent « les conséquences des conflits armés et commerciaux, des phénomènes migratoires, de l'inflation et d'autres facteurs macroéconomiques qui affectent directement la stabilité financière des institutions religieuses ».

Créer les conditions de la durabilité

Face à cette situation, il est clair qu'« il ne suffit plus de parler uniquement de viabilité économique ; le défi consiste à évoluer vers un modèle d'autosuffisance et de durabilité institutionnelle », comme l'affirme l'Économe général. Plus encore, il ne s'agit pas seulement de « garantir le développement de la mission dans le présent, mais aussi de créer les conditions nécessaires pour **que les œuvres apostoliques viables soient économiquement durables** ». De même, pour celles qui, en raison de leur nature pastorale ou sociale, ne peuvent atteindre cet objectif, il convient de mettre en place « des mécanismes financiers qui garantissent leur pérennité ».

En abordant cette question complexe à la lumière de certains principes fondamentaux énoncés par l'Église, le Frère Sergio rappelle que **« l'économie doit être au service du charisme et de la mission »** et que « les biens doivent être gérés de manière responsable et dans une perspective à long terme », en s'appuyant sur une nécessaire évaluation de la viabilité des œuvres. En ce sens, « la gestion économique exige une formation et des professionnels compétents », mais aussi une approche fondée sur « la responsabilité et la solidarité ».

La recherche d'alternatives

Parmi les solutions financières permettant une gestion durable, le Frère Sergio en distingue cinq :

1. *Les subventions*, c'est-à-dire « des ressources accordées par des organisations, des institutions, des fondations ou d'autres entités qui, dans les conditions établies, n'ont pas à être remboursées par le bénéficiaire ».
2. *Les subventions remboursables* qui, contrairement aux subventions traditionnelles, « peuvent être remboursées si le projet génère des revenus », de sorte que « les fonds peuvent être réutilisés pour de futurs projets ».
3. *Les garanties*, qui « consistent en l'engagement d'un tiers à couvrir une partie des pertes ou de l'obligation financière » en cas d'impossibilité de rembourser un prêt. Ainsi, « le risque assumé par le financeur est réduit et l'accès aux ressources est facilité ».
4. *La diversification des revenus*, provenant des biens immobiliers (ventes, locations), des activités productives et pastorales, des partenariats et des accords, ainsi que des investissements et du patrimoine financier.
5. *La constitution de fonds patrimoniaux* destinés à des objectifs spécifiques, tels que la mission, la solidarité ou la prise en charge des membres retraités de la congrégation religieuse.

Enfin, le Frère Sergio Leal souligne que « la prise de décision doit tenir compte de facteurs tels que la disponibilité des ressources, les risques, les obligations existantes, l'horizon temporel, les besoins institutionnels et, surtout, **la cohérence de la solution retenue avec la mission** ».

Lisez **ICI** l'article intégral publié dans la *Revue CLAR*.